

Réf: Dossier 310909

Avis de constitution

SOCIETE « DIALLO SALEH ET FILS »

Siège ABIDJAN ANYAMA BELLEVILLE, Lot 345, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIALLO SALEH ET FILS »

- Objet :
- TRANSPORT
  - BTP
  - ACHAT ET VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
  - VENTE DE VEHICULES
  - VENTE DE PIECES DETTACHEES
  - VENTE DE PRODUITS DE CRUE
  - VENTE DE METERIAUX PRECIEUX-NEGOCE INTERNATIONALE
  - AGENT DE JOUEUR
  - PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations

commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA BELLEVILLE, Lot 345, Ilot 35

Dirigeant(s) M DIARRA KASSIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04679 du 10/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27921/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

